

CONSEIL MUNICIPAL DU

18 AOÛT 2026

Présents : Mr. Charles de Vallavieille, Mr Guy Dubourg, Mme Karine Plaisance-Dubois, Mr Jean-Philippe Lesseline, Mr Philippe Marie, Mme Christiane Lepetit, Mme Brigitte Marie, Mr Patrice Malhomme, Mme Sarah Lebas, Mr Anthony Hautemanière, Mme Axelle Savary, Mme Delphine Sorel, Mr Vincent Delaunay, Mme Séverine Sauvey, Mr Thomas Vasche.

Secrétaire de séance : Mme Christiane Lepetit.

Mr le Maire remercie les conseillers qui ont rendu des visites et apporté des bouteilles d'eau aux personnes les plus vulnérables pendant la canicule.

Le compte-rendu du conseil municipal du 30 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

1 Bilan des activités de l'été

Mr le Maire tient à remercier tous les bénévoles des associations qui ont mis tout en œuvre pour la réussite des manifestations estivales telles que les courses hippiques et la fête du 15 août qui ont toutes les deux connu un véritable succès et ont réuni un grand nombre de personnes. Mr le Maire ajoute que ces moments permettent à chacun de se retrouver entre familles et amis dans une ambiance conviviale.

2 Label UNESCO

Depuis plus de vingt ans et après de nombreuses réunions, le site d'Utah Beach a été classé au titre du patrimoine mondial de l'humanité, c'est une belle reconnaissance pour notre commune. Le label UNESCO est une reconnaissance internationale attribuée aux sites, projets et programmes présentant une valeur universelle exceptionnelle pour l'humanité. Les sites labellisés doivent être gérés de manière permanente, avec des rapports réguliers sur leur conservation. Le label apporte :

- Reconnaissance internationale et prestige ;
- Soutien à la préservation et à la conservation du patrimoine UNESCO ;
- Promotion du tourisme durable et sensibilisation à la valeur culturelle et naturelle.

Il reste encore beaucoup de points à éclaircir mais d'ores et déjà, Mr le Maire a apprécié les échanges positifs qu'il a eu avec les ambassadeurs des différents pays avec qui il a été en relation.

Il va y avoir une présentation avec la région pour présenter le site. Le maire y sera présent avec ses adjoints.

3 Demandes de subvention

- L'association des anciens combattants nous a fourni ses comptes annuels afin de solliciter une subvention auprès de la mairie. Notamment pour son repas annuel.
Il est proposé après discussion une subvention de 150,00 €.
Cette proposition est approuvée à l'unanimité ;
- Le comité des fêtes a fourni ses comptes annuels afin de solliciter une subvention auprès de la mairie.
A savoir qu'elle doit régler le feu d'artifice avec une augmentation de 10% car celui-ci a été annulé. Cela conduit l'artificier à un stockage de celui-ci jusqu'à l'année prochaine.

Il est évident qu'à ce moment qu'il n'y aura à régler que les modifications qui pourraient être demandées.

Une subvention de 2500,00 € est proposée et à titre exceptionnel, en raison de la perte de gains due à l'annulation du feu d'artifice, la gratuité de la location de la salle.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité ;

- Accès-Cité est une association qui accompagne les enfants déficients visuels notamment en fournissant du matériel et des contenus pédagogiques adaptés pour pouvoir suivre leur scolarité. Cette association a fourni sa demande avec les aspects chiffrés. Nous avons un enfant de la commune inscrit à l'école qui est concerné par cette aide technique. Le conseil donne un accord de principe sur l'attribution d'une subvention. Le montant reste à déterminer.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

4 Attribution des lots suite à la commission d'appel d'offres concernant les travaux de rénovation de l'ancienne poste

Mr le Maire présente au conseil l'ensemble des 11 lots sélectionnés lors de la commission d'appel d'offres à l'exception du lot 10 qui reste infructueux même à l'issue de sa relance.

L'attribution des lots est soumise au vote :

- Pour : 13 voix ;
- Abstention : 1 voix ;
- Contre : 1 voix.

Cette proposition est approuvée.

5 Conférences des 9 – 10 – 11 septembre 2026

Cet événement a été publié sur les réseaux sociaux du Musée d'Utah Beach et son programme va être publié prochainement également. Au sein du musée, l'organisation logistique ainsi que l'inscription aux différentes conférences (190 places disponibles pour une durée de 30 minutes environ) sont gérées par Guillaume et Elvène. Les renseignements nécessaires pour assister aux conférences et obtenir le programme peuvent être demandés par mail : musee@utah-beach.com.

Délibération n°4-08-26 : Droits de préemption

Trois biens sont présentés :

- La maison de Mr Carbonnel rue de Thouays ;
- Le garage de Mr Férey ;
- Une parcelle de terrain dans la Zone conchylicole.

Le conseil est satisfait que le garage soit repris pour maintenir une activité commerciale dans notre commune. La non-préemption est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

6 Questions diverses

- ENEDIS nous demande la permission d'enlever les lignes électriques aériennes de l'impasse de la Petite Dune.
Le conseil donne son accord les lignes enterrées lui paraissant plus adéquate à l'environnement venté ;
- Le préfet nous demande si nous acceptons que la compétence « littoral » soit donnée à la communauté de communes (CCBDC).

Le conseil préfère la garder étant donné les conséquences que cela pourrait avoir sur notre site d'Utah Beach et ses accès (comblement des brèches et construction de ponts en bois déjà débattus lors de réunion sur la montée des eaux par exemple) ;

➤ Demande de locataire du Haras :

Le chauffage au sol étant défectueux, la locataire nous demande et nous présente un devis pour l'installation d'un chauffage à bois.

Après discussions, le conseil décide de réfléchir avec un électricien sur un système de chauffage durable. En effet, nous ne sommes pas certains que le prochain locataire sera en mesure de se chauffer au bois.

Nous verrons en même temps s'il n'est pas judicieux de changer les fenêtres.

Le dossier sera revu lors d'un prochain conseil après consultation d'entreprise ;

➤ Les poubelles sur Utah Beach :

Compte tenu des coûts de ramassage des poubelles qui est une charge pour la commune donc impacte les habitants (10 300,00€/an pour les bacs de tri de la commune (hors frais de levée) + le ramassage quotidien dimanche inclus de nos employés communaux auxquels s'ajoutent 25,00€ par passage à la déchetterie), Mr Dubourg propose une expérience dès le mois de septembre qui consiste à enlever toutes les poubelles mises à disposition sur Utah Beach. En effet, il a remarqué que cela est fait sur tous les sites de même nature et que par exemple sur le parking des Camping-cars depuis qu'il n'y en a plus, il n'y a pas de dépôt sauvage. La proposition est acceptée et l'expérimentation démarrera en septembre jusqu'à la fin novembre au moins. Un point sera fait en fin d'année ;

➤ Élections professionnelles :

Un référent parmi les élus doit être nommé pour les élections professionnelles des employés fonctionnaires de la commune à savoir renseigner sur l'ensemble des procédures, candidatures et la distribution du matériel de vote en amont de la période des élections qui se dérouleront du 03 au 10 décembre 2026. Mme Plaisance-Dubois accepte cette mission ;

➤ Réunion d'informations : « Faisons vivre notre commune » :

Comme l'année dernière, une réunion d'information est organisée le mardi 15 septembre à 20h30 à la salle du pôle de vie sur les préparatifs de Noël, les 800 ans de notre commune, les 200 ans de l'Association Syndicale des Rivières (ASA).

Tout le monde est le bienvenu à cette réunion, habitants, commerçants et associations sont invités afin de réfléchir à des possibilités de manifestations autour des thèmes, de partager des idées, construire un cadre de vie agréable en faisant vivre notre commune. La participation de chacun sera déterminante.